

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 8 février 2018

Présents : Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Philippe Desfeux, Virginie Dal Pra, Lionel Dusserre, Claude Vignon, Giovanni Caddedu et Laurent Benoit, Jean Vignon, Andrée Séquier.

Excusé : Philippe Desfeux

Présentation du programme de travaux et des coupes 2018 par Julien Michelas (garde ONF), sur lequel il faudra délibérer lors du vote du budget 2018.

Délibérations du conseil

→ Le Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'ONF pour la période 2017 - 2036. Ce projet a été présenté au conseil le 29 novembre 2017.

Le projet comprend :

- L'analyse de l'état de la forêt
- Les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune
- Un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

Le conseil approuve la révision de l'aménagement et le programme d'actions associé.

Voté à l'unanimité.

→ Le Maire expose qu'il y a lieu de délibérer concernant la coupe affouagère 2018. Le conseil demande à l'ONF le martelage en forêt communale des parcelles 48 et 51 pour la réalisation de celle-ci. Le conseil fixe le prix de l'inscription 2018 à 22 €.

Voté à l'unanimité.

→ Virginie Dal Pra donne connaissance de la réflexion engagée sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019. Suite à la consultation des parents et au conseil d'école, il est proposé de rester à une semaine de 9 demi-journées avec un changement des horaires scolaires pour intégrer les NAP en fin d'après-midi de 15h45 à 16h30.

Saint Martin	Matin	Après-midi
Lu-Ma-Je-Ve	8h30 - 11h45	École : 13h45 - 15h45 NAP : 15h45 - 16h30
Mercredi	8h30 - 11h30	

Le conseil propose donc ces nouveaux horaires auprès de la DASEN (direction académique des services de l'Éducation nationale).

Voté à l'unanimité.

→ Prolongation de la convention avec le SATESE pour la vérification des stations d'épuration pour un montant de 2080€ de base et 140€ supplémentaire par stations.
Voté à l'unanimité.

Questions diverses

→ Des problèmes de discipline dans le bus scolaire ont été signalés. Une intervention auprès des enfants est prévue rapidement.

→ Monsieur le Maire présente les demandes de subventions adressées à la commune pour l'année 2018. Les montants de ces subventions seront validés lors du vote du budget.

→ Monsieur le Maire rappelle que lors des intempéries de 2012 le quartier des menuisiers, ainsi que la route départementale et les terrains situés à l'entrée sud du village ont été touchés. Il propose de rencontrer le département, la DDT et la cellule risque pour trouver la solution adéquate pour les futures constructions du terrain Maréchal.

Tour de table

Virginie Dal Pra indique que la cantine et le périscolaire ont une très bonne fréquentation. Il faut relancer la cantine intergénérationnelle avec l'organisation de « rendez-vous ».

La prochaine période des NAP sera animée par Nolwenn Airieau pour faire découvrir l'art visuel aux enfants. Elle souhaiterait organiser une exposition avec les créations des enfants dans le local sous l'hôtel si celui-ci n'est pas occupé.

Jean Christophe Dye indique que le plan numérique de l'école se met en place et que le paramétrage du matériel sera prochainement réalisé.

Il a été interpellé par des habitants du hameau du Bard concernant le raccordement au réseau d'assainissement. Le conseil propose une rencontre au printemps.

Jean Vignon soulève le problème de la démarche pour la modification d'adresse sur le site ANTS. Un courrier a été envoyé au préfet à ce sujet.

Il indique que de nombreux cambriolages ont eu lieu dans les Agences postales alentours.

Lionel Dusserre informe le conseil que la commission Économie et Tourisme qui a eu lieu. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées, notamment l'aménagement de l'aire de pique-nique de Nora, le panneau informations de la place de l'Ours et la révision du dépliant « Détours singuliers ».

Jean-Yves Wiss annonce que la création du comité des fêtes avance bien, toutes les personnes qui souhaiteraient en faire partie sont les bienvenues.

Gilles Breton aborde le sujet de l'implantation des éoliennes sur le site du col de la bataille. Il a assisté aux deux réunions publiques présentant le projet : la première organisée par les organismes de protection de l'environnement et la seconde par l'entreprise RES en charge du projet.

Cette dernière était bien présentée, des solutions ont été proposées par RES (recule des éoliennes et baisse de la hauteur des éoliennes de quelques mètres). L'entreprise met en garde les collectivités par rapport aux installations hydrauliques vieillissantes. Monsieur Bretton propose que la commune réfléchisse à son positionnement concernant les énergies renouvelables.

Le Parc Naturel Régional adoptera une motion à ce sujet le jeudi 15 février.

Andrée Séquier informe le conseil qu'une réunion aura lieu à St Julien le 9 février pour réfléchir à l'avenir de la grange Marcon. La commission Aménagement du village s'est réunie le 6 février. Cette année sera consacrée à la fin des projets en cours.

Giovanni Caddedu souhaite savoir ou en est la proposition de location du local commercial disponible par un cabinet comptable. Une rencontre est prévue en avril.

Patricia informe les élus qu'Isabelle Concessi, directrice du centre social La Paz, souhaiterait rencontrer les élus lors d'un conseil au mois d'avril.

Par ailleurs, des obligations réglementaires et diagnostics doivent être effectués dans les logements et bâtiments communaux (qualité de l'air, radon, eau chaude, etc ...).

Le PLU doit être retranscrit dans un format spécial pour être intégré à Géoportail avant la fin de l'année 2018. Les plans des réseaux devront être également transformés pour intégrer le SIG.

Claude Vignon annonce que le lot n° 1 du lotissement La Chicoune a été vendu à M. et Mme Van Oerle.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 1^{er} mars 2018

Secrétaire de séance : Jean-Yves Wiss